

Fiche pratique pour les enseignants relayant les Apprentis Chercheurs

Ce document se veut être un guide pour les enseignants qui décident, de manière volontaire, de relayer l'opération Apprentis Chercheurs dans leurs collèges ou lycées. Les pratiques sont évidemment différentes d'un institut de recherche à l'autre et d'un établissement à l'autre donc il n'y a rien d'impératif ou de restrictif dans cette fiche. Nous avons tenté de compiler des outils en fonction des fonctionnements observés depuis 2004, parmi les 23 établissements qui ont participé à l'opération.



1. Cadre du partenariat

Le principe même de l'action Apprentis Chercheurs est d'associer un collège et un lycée avec un institut ou un centre de recherche, situé à proximité dans la mesure du possible. De la même manière qu'il y a un coordinateur des Apprentis Chercheurs au sein de chaque institut, il y a un enseignant volontaire pour assurer ce partenariat au sein de chaque établissement scolaire. C'est donc essentiellement entre ces deux personnes que s'organise la mise en place des Apprentis Chercheurs, avec l'appui possible du coordinateur ou de membres actifs de l'Arbre des Connaissances, association à l'origine de l'opération.

2. Présentation de l'action aux élèves (septembre-début octobre)

Pour la première année où l'action a lieu dans un établissement, c'est au mois de septembre-octobre qu'ont lieu les présentations de l'action aux élèves. Plusieurs vidéos visionnables sur le site internet de l'Arbre des Connaissances peuvent servir d'appui mais l'idéal reste une présentation avec des chercheurs de l'institut. En fonction de leur disponibilité, des membres de l'association peuvent également intervenir, en passant 10 minutes dans chaque classe, en réunissant tous les élèves pour une réunion d'information, en planifiant une vraie séance en classe sur les métiers de la recherche, etc. En somme, la forme est ouverte.

Cependant, le rôle de l'enseignant ne doit pas être minoré car nous remarquons qu'il est déterminant pour motiver des élèves ou pour cibler certains élèves à qui cette expérience pourrait être particulièrement profitable.

3. Lettres de candidatures (début octobre)

Le nombre de places dans les laboratoires étant limité et l'engagement des élèves devant être certain, nous demandons aux élèves motivés de faire une lettre de candidature, qui sera donnée aux responsables des instituts pour faire la sélection. Depuis 2004, beaucoup de types de lettres nous sont parvenues. Le retour de la part des chercheurs est qu'il vaut mieux une lettre courte mais personnelle qu'une lettre écrite par les parents où les formules de politesse viennent obstruer l'expression individuelle. Certains enseignants ont proposé des cadres à leurs élèves pour écrire ces lettres et cela a permis paradoxalement de produire des lettres assez personnelles.

4. Réunion de composition des binômes et définition du calendrier (avant les vacances de la Toussaint)

Une fois le nombre de place d'accueil dans l'institut fixé et les lettres de candidature récupérées par les enseignants, une réunion a lieu entre le coordinateur de l'action côté institut, les enseignants et éventuellement quelques chercheurs accueillant. Cette réunion a pour objectif de sélectionner les jeunes, de composer des binômes collégien/lycéen, de les associer à un acteur de la recherche qui les encadrera et de fixer le calendrier des séances.

Les enseignants doivent donc venir à cette réunion avec les lettres collectées et avec les dates des examens blancs, voyages scolaires, restitutions de TPE qui peuvent avoir lieu en fin d'année le mercredi après-midi, pour éviter de fixer une séance Apprentis Chercheurs sur ces temps scolaires.

5. Conventions et liens avec l'établissement (signature pendant vacances de la Toussaint)

Une fois les dates des séances et les jeunes choisis, les enseignants doivent pré-remplir (par informatique, c'est plus simple car il y a 3 exemplaires pour chaque convention) les conventions avec les informations concernant les élèves et leurs parents. Ces conventions sont tripartites entre les élèves (ou parents d'élèves car ils sont mineurs), l'établissement scolaire et l'institut (ou l'organisme de recherche). Les enseignants doivent faire signer les parents d'élèves, le chef d'établissement puis transmettre à son correspondant dans l'institut.

Une fois ces conventions signées (début novembre dans l'idéal), l'action démarre.

6. Suivi durant l'année

- 1^{ère} séance (fin novembre) : montrer la voie !

Les instituts de recherche sont souvent mal fléchés et assez déroutants au début, nous demandons donc aux enseignants d'accompagner leurs élèves pour la première séance (juste pour le début de la séance) en leur permettant d'être autonomes par la suite.

- prévenir des séances et avoir un retour régulier des élèves

Ensuite, le rôle de l'enseignant est davantage à distance. L'expérience montre qu'il est utile de rappeler les Apprentis Chercheurs à leur engagement avant chaque séance. Régulièrement, il est intéressant de discuter avec les élèves de leur expérience d'Apprentis Chercheurs, de voir si les relations avec le chercheur, avec l'autre élève, se passent bien. En cas de soucis, il faut en parler avec le coordinateur côté institut pour voir comment améliorer les choses.

- retours pédagogiques en classe

L'expérience de l'Apprenti Chercheur peut être un atout pour l'enseignant dans son cours. Certains enseignants s'appuient sur les Apprentis Chercheurs pour expliquer des notions en classe, liées au programme scolaire, les métiers de la recherche, etc. De ce côté là, tout est à imaginer et n'hésitez pas à nous dire ce que vous faites de votre côté, cela pourrait donner des idées à d'autres enseignants.

- lien avec les encadrants

Une à deux fois dans l'année, les enseignants peuvent retourner voir les encadrants pour discuter avec eux de leur perception des Apprentis Chercheurs, des articulations avec le programme scolaire, etc.

7. Congrès de fin d'année (début juin)

Les congrès ont lieu, lorsqu'une certaine masse critique est atteinte, au sein de chaque institut de recherche au mois de mai ou juin. Les Apprentis Chercheurs y font une présentation de 5 à 10 minutes portant sur ce qu'ils ont fait durant l'année. Ces présentations sous forme de PowerPoint doivent être travaillées entre les chercheurs et les Apprentis Chercheurs (en binôme) et non avec les enseignants. La semaine précédant le congrès, une répétition dans les conditions réelles est organisée.

- communiquer auprès des parents, camarades de classe, corps enseignant :

Le programme du congrès est envoyé par le coordinateur au sein de chaque institut aux enseignants. Ensuite, charge à ces derniers de diffuser l'information (affichage dans l'établissement, mailing, mots aux parents, communication auprès des autres enseignants, dans les classes).

Nous essayons également d'avoir lors du congrès un mot du chef d'établissement ou de l'enseignant relayant l'action.

- présenter l'action aux potentiels Apprentis Chercheurs :

Un ciblage plus précis peut être fait aux élèves de 4^{ème} pour le collège, futurs 3^{ème} et donc potentiellement Apprentis Chercheurs l'année suivante. De même pour les Seconde quand les Apprentis Chercheurs sont en 1^{ère} S.

8. Pour les enseignants parisiens : faire une demande d'atelier scientifique et technique (AST) auprès de l'académie de Paris

En fin d'année, l'académie vous demandera de remplir (ou de reconduire selon les cas) une demande d'AST. L'académie vous informera de la procédure à suivre et nous relayerons l'information.